

Éléments d'une histoire de Beaulieu

Avant la Révolution Française

« Les seigneurs de Beaulieu sont ceux de Vinay, c'est-à-dire, dès le XIIIe siècle, la famille de La Tour, branche cadette de la maison delphinale de La Tour du Pin.

A la mort d'Antoine de La Tour, (1394), la seigneurie de Vinay passe aux Sassenage, puis à la famille provençale d'Encézune, enfin aux Montaigny (1631) et aux Murat de l'Estang pour qui Vinay, Têche et Beaulieu furent érigés en marquisat (1643).

Des Murat, cette seigneurie passe aux Grolée, comtes de Viriville et de ceux-ci à la puissante famille lyonnaise Olivier de Sénozan.

Magdeleine-Henriette Olivier de Sénozan épouse à treize ans (1779), Archambaud de Talleyrand-Périgord, frère du prince de Bénévent. Elle est guillotinée à vingt-huit ans, le 6 thermidor an II, trois jours avant la chute de Robespierre. Elle a été la dernière «dame» de Têche et de Beaulieu ».

La maison forte de la Blache

« En 1540, noble Michel Falcoz déclare « posséder au mandement de Vinay, une maison forte et ses appartenances ».

Parmi les possesseurs de la maison forte de la Blache, nous citerons Alexandre Falcoz, capitaine de cavalerie. Son petit-fils Alexandre-Joseph (1739-1799), député de la noblesse à l'Assemblée Nationale de 1789, émigra en 1791 et revint en France en 1793. Il fut emprisonné et libéré après le 9 Thermidor (27 juillet 1794). Les scellés apposés au château de la Blache en 1792 furent levés en 1794 et la propriété ne fut pas vendue.

Vers 1875, Monsieur Tournier, arrière-grand père de Georges Chevalier ancien propriétaire, acheta le château à Mesdemoiselles Taulier et Guirimand ».

Ces textes font partie de ce qui est écrit au sujet de Beaulieu dans l'« Histoire des communes de l'Isère ». Cet ouvrage peut être consulté à la Bibliothèque de Saint-Marcellin, Espace Saint-Laurent, 1 avenue du Champ de Mars.

Biens ecclésiastiques mis en vente pendant la Révolution

Les 15 et 16 décembre 1995, au cours de sa fête du livre, le Collège de Vinay a présenté une exposition réalisée par les Archives départementales de l'Isère sur la Révolution Française dans notre région. On pouvait lire sur un des panneaux la reproduction d'une affiche annonçant la vente des « Immeubles du ci-devant monastère des Religieuses Ursulines de Saint-Marcellin »

Parmi ces biens :

« Domaine de Buisson-Rond, situé dans la municipalité de Beaulieu, consistant :

1- En un bâtiment de maison, grange, écurie, basse-cour, jardin, aire, margillère et terre contenant quatre sétérées et demie ;

2- Une contenance d'environ cent-vingt sétérées en terres labourables, en six pièces ;

3- Environ vingt-quatre sétérées et deux quarterées de bois et broussailles.

Ce domaine estimé par le rapport d'experts à 400 livres, 19 sols, 3 deniers ».

Au début du XXe siècle on évaluait encore la surface des terres en stérées et on en comptait trois pour un hectare.

Pour une histoire de Beaulieu (suite)

Les travaux pour établir le passage sous la voie ferrée ont mis au jour des morceaux de « tégulae » (tuiles) de l'époque gallo-romaine et des blocs d'un mortier caractéristique de cette époque. Des éléments semblables avaient déjà été remarqués lors de l'aménagement de la place et du déplacement du Monument aux Morts. Ces vestiges permettent de penser que le Gua était déjà habité avant le Ve siècle de notre ère.

Au Bressot, à la Blache, la tranchée réalisée pour l'adduction d'eau avait également mis au jour des morceaux de tuiles gallo-romaines et on en retrouve sur une vaste surface après les labours. Le plateau

de la Blache aurait donc bien été occupé à la même époque que la plaine de Beaulieu et non défriché plus tardivement. L'ancienne montée de la Blache devait déjà assurer la liaison entre ces deux habitats.

Histoire d'un calvaire

Elle conduisait, la « mère » dans une main, les deux vaches attelées à la herse. Soudain, elle a trébuché, s'est « empiégée » avec son aiguillon et s'est étalée de tout son long. Les vaches, surprises, ont pressé le pas et, avant qu'elle puisse se relever, la fillette est happée par la herse, roulée dans la terre meuble, traînée par les « pions » de fer. Alertée par ses cris, le père qui semait le grain dans les sillons voisins accourt, arrête l'attelage et se précipite pour délivrer sa fille. Elle se relève vivement, s'essuie le visage et rajuste ses habits terreux. Elle n'a que quelques égratignures. Pour remercier le Ciel de ce qu'ils pensent être un miracle, les parents font le vœu d'ériger une croix au carrefour, à l'angle de leur champ. Ces événements se sont déroulés il y a plus d'un siècle. Leur relation, certes un peu romancée, a été écrite à partir des renseignements fournis par Monsieur Guillot. Ce calvaire se dresse toujours à Buisson-Rond. Moulé dans la fonte, un étonnant visage d'enfant rayonne au centre de la petite croix et les pointes de fer du décor rappellent peut-être celles de la herse. Les autres calvaires de Beaulieu ont eux aussi leur histoire que les plus anciens de la commune pourraient nous conter. Ces croix de carrefour font partie de notre patrimoine. Quelques-unes sont bien entretenues, mais d'autres méritent quelques travaux pour assurer leur conservation. Une ou deux pourraient être reculées ou changer de côté du chemin puisque la circulation actuelle oblige à des aménagements de carrefours.

La famille FALCOZ de LA BLACHE

Extrait d'un NOBILIAIRE DE DAUPHINÉ paru au XVIII^e siècle

Le Seigneur de la Blache et d'Anjou (1) : les sieurs du Métral et de Maubec , et le sieur de Malleval, composent cette Famille originaire de Vourey, où il en reste encore. La Mistralie de Vourey lui a appartenu pendant plus de deux cents ans.

Aymar Falcoz, Religieux de l'ordre de Saint Antoine, qui a composé l'Histoire de son ordre, était de cette maison, l'an 1530.

Jean de Falcoz combattit en la bataille de Pontcharra (3), l'an 1591. Monsieur le Président Expilly le rapporte en l'hymne qu'il a fait de cette bataille.

Joachim de Falcoz, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, est mort depuis peu parmi les barbares où il était prisonnier.

Précisions :

- 1- Le 26 septembre 1669, Jean Armand de CHEVRIÈRES, fils de Melchior, seigneur de ROUSSILLON-ANJOU vendit les seigneuries d'ANJOU et de JARCIEU à Alexandre FALCOZ, seigneur de la BLACHE, en faveur de qui, le 14 août 1679, le roi Louis XIV érigea la terre d'ANJOU en comté. La terre d'ANJOU fut vendue par les FALCOZ de la BLACHE, en 1785, à Joseph Antoine Augustin de la ROQUE-PLUVINEL. À la Révolution la terre d'Anjou fut vendue et dispersée. Il ne reste du château que la ruine imposante d'une tour d'angle.

- 3 - Jusqu'en 1595 le DAUPHINÉ et la SAVOIE s'affrontent en de multiples combats. En 1591 sous les murs du Château-Bayard, LESDIGUIÈRES contient, lors de la sanglante journée de Pontcharra , l'invasion d'Amédée, frère du Duc de SAVOIE, qu'épaulent l'Espagnol OLIVARES et les compagnies d'infanterie à la solde du pape Grégoire XIV ».

Dans « BIOGRAPHIE MODERNE », livre paru en 1816, on peut lire :

« LA BLACHE (le comte de), député de la noblesse du Dauphiné aux états généraux. Il y embrassa le parti révolutionnaire, fut un des premiers de son ordre à se réunir à la chambre du Tiers, et s'occupa presque exclusivement de matières de finances. Il combattit aussi la création des assignats qu'il dit devoir être funeste à la France, fit adopter divers décrets sur les contreseings, et signa néanmoins les protestations des 12 et 15 septembre 1791 contre les innovations de l'assemblée nationale. Mis en arrestation pendant le régime de la terreur, il recouvra la liberté après le 9 thermidor et vécut longtemps dans une terre qu'il possédait aux environs de Paris, et dans laquelle il est mort en 1802 ».

FALCOZ DE LA BLACHE et BEAUMACHAIS

Le dernier comte de la Blache, Alexandre-Joseph Falcoz, et Beaumarchais ont défrayé la chronique au cours des années 1770.

La Blache était le petit-neveu et le légataire universel de Pâris-Duverney, dauphinois lui aussi, qui devait sa fortune à son rôle de financier de Louis XV. Il vouait une haine féroce à Beaumarchais, ami de Pâris-Duverney, qu'il soupçonnait de vouloir le spolier en favorisant un autre héritier. Aux termes d'un « arrêté de compte », Duverney reconnaissait devoir à Beaumarchais la somme de quinze mille livres et s'engageait à lui en prêter 75 500 sans intérêt.

Le comte de la Blache qui héritait pourtant de plusieurs millions, entendait faire annuler le fameux « arrêté de compte » de 1770.

Sept années de procédures ont opposé des deux hommes. Beaumarchais gagnait en première instance, mais perdait en appel. Falcoz ne renonça qu'après un dernier procès qui eut lieu devant la cour d'Aix en Provence et non devant celle de Paris.

Pour Beaumarchais, le comte de la Blache était un personnage cupide et de mauvaise foi. Falcoz n'était pas en reste et traitait Beaumarchais de « monstre achevé » et demandait à la justice de « purger la société d'une espèce aussi venimeuse ».

Ce Beaumarchais est l'auteur du « Barbier de Séville » et du « Mariage de Figaro »

Histoire du bâtiment de l'école maternelle

Ce bâtiment a été construit pendant que Monsieur GINEST était curé de Beaulieu (1874-1881). Il a été réalisé grâce à la participation financière des habitants de Beaulieu et à un don des Chartreux : 5 000 F. Pour apprécier l'importance de ce don, le devis de construction de la mairie et de l'école donne un point de comparaison. Il se montait à 24 000 F en 1884. La participation des habitants était également importante puisque la valeur du bâtiment était estimée, dix ans après sa construction, à au moins 15 000 F. Le préau qui vient d'être démolie a été construit en 1888 par la commune, grâce au rabais consenti par l'entrepreneur sur le devis de l'école-mairie (1 550 F).

Cette maison était prévue pour accueillir un pensionnat de filles. Les religieuses de N.D. de la Croix de Murinais avaient été sollicitées pour le prendre en charge et ouvrir une école congréganiste. Ce projet de pensionnat n'a pas abouti et comme les Sœurs de la Providence de Corenc enseignaient déjà à Vinay et Têche, c'est une religieuse de cet ordre qui a fait la classe aux filles de Beaulieu pendant quelque temps.

Finalement une institutrice laïque a été nommée en avril 1882.

Origine du nom de Beaulieu

L'auteur du livre : « L'origine des noms des communes de l'Isère », écrit que les débuts de noms : BEAU, BEL, BOL, BAU, BAL proviennent d'une racine pré indo-européenne qui désigne une hauteur, une élévation ou un rocher.

Il justifie cette origine pour BEAUCROISSANT, BEAUVOIR de MARC, BEAUVOIR en ROYANS,

BEAUREPAIRE, BEAUFORT.

Il ne la retient pas pour BEAULIEU, mais précise qu'au XIII^e siècle, les moines bénédictins de Chalais s'exclamèrent en latin : « BELLI LOCI » en découvrant « le beau lieu isolé » que Berlion de la Tour, Seigneur de Vinay, leur proposait sur sa terre de Beaulieu, pour construire un nouveau monastère.

Leur abbaye d'Albeval à Trelins, fondée en 1170, avait été emportée en septembre 1219, par une crue soudaine de l'Isère provoquée par la rupture du barrage de rochers de Rochetaillée qui avait formé sur la Romanche le lac de Saint Laurent dans ce qui est aujourd'hui la « plaine » de Bourg-d'Oisans.

Par son élévation au-dessus du cours de l'Isère, le lieu-dit actuel « Le Prieuré offrait la sécurité pour la construction de la nouvelle abbaye. C'était probablement un « BON » lieu tout autant qu'un « BEAU » lieu. À cette époque, la beauté ne devait pas être la préoccupation principale de ceux qui s'établissaient quelque part.

Mais pour BEAULIEU pourquoi ne pourrait-on pas retenir aussi la même explication que pour BEAUVOIR, par exemple.

La terre de Beaulieu avait probablement déjà ce nom avant 1219, tout au moins la partie de la commune des lieux-dits actuels Beaulieu, Fond de Beaulieu, Le Prieuré. C'est bien un lieu en hauteur par rapport à la rive de l'Isère et aussi par rapport au cours du Vézy, très encaissé avant de rejoindre l'Isère. En effet, l'altitude du confluent est de 170 mètres et celle du carrefour vers les maisons ARGOUD et BOUVIER est de 240 mètres.

Ces deux origines possibles ne s'opposent pas, mais il y en a peut-être d'autres.

La « Grotte à Mandrin »

Avant la construction de l'autoroute, dans la pente qui conduit à l'Isère, Monsieur POURRET possédait en dessous de sa ferme, une cave, en patois une « borne », creusée dans la molasse. Cette cave servait chaque automne à stocker, à l'abri du gel, des betteraves fourragères destinées à l'alimentation du bétail.

Monsieur REVOL avait, lui aussi, entrepris de creuser sa « borne ». Pendant son travail, sous un bon coup de pic pour attaquer cette roche qui n'est pas toujours aussi friable que son nom pourrait le laisser croire, l'outil a, tout à coup, disparu dans une excavation plus ancienne.

Monsieur REVOL venait de percer la paroi qui le séparait d'une sorte de tunnel étroit et bas de plafond.

Mystère ! Qui avait bien pu creuser ainsi à cet endroit ?

Rien à l'extérieur ne laissait supposer la présence de ce trou.

Ce tunnel de quelques mètres de longueur, dans lequel un homme ne pouvait se déplacer que courbé, donnait accès à un puits. Le tunnel se divisait ensuite en deux branches.

En explorant cette cavité, on a découvert un bloc d'allumettes de contrebande, ce qui permit de penser qu'on était en présence d'une cache de contrebandiers. Comment parler de contrebande dans la région sans penser à Mandrin, le plus célèbre de tous.

Tout naturellement cette cache est devenue pour les voisins, la « Grotte ou la borne à Mandrin ».

Bien entendu, Mandrin, né en 1724 à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs et exécuté en 1755 à Valence, n'a pas pu faire la contrebande d'allumettes « chimiques » qui n'existent que depuis 1810. Le monopole de l'État pour leur fabrication dans ses manufactures et leur vente par la « Régie des tabacs et allumettes » à partir de 1890 a donné lieu à contrebande à la fin du XIX^e siècle.

Mais pourquoi cette cache près de l'Isère, loin des voies de communication actuelles ?

L'Isère permettait le transport de marchandises : radeaux de troncs de sapins jusqu'au Rhône, barques à la descente et à la remontée vers Grenoble. Le chemin de halage était du côté de Beaulieu et des personnes du pays participaient à cette circulation des marchandises... et peut-être aussi à l'écoulement de produits de contrebande que des bateliers transportaient.

C'est une belle histoire et les anciens du voisinage se rappellent leurs explorations de ce refuge de

chauves-souris. Les chasseurs se souviennent que le puits était assez profond pour qu'un chien lancé à la poursuite d'un lapin de garenne ne puisse en ressortir seul s'il tombait à l'intérieur.

Il est inutile de rechercher des vestiges de la « Grotte à Mandrin », la construction de l'autoroute a créé un paysage nouveau.

Au temps des mariniers sur l'Isère.

À propos de la « Grotte à Mandrin », dans le bulletin de janvier 2000, il est question des mariniers ou bateliers de l'Isère.

Le travail de ces hommes était indispensable mais rude et dangereux. Un acte conservé en mairie de Têche qui relate l'accident survenu à un radeau parti de Beaulieu en mai 1816 en fait foi. L'état civil était celui de Têche et Beaulieu puisque depuis 1790, les deux formaient une seule commune.

Extraits de cet acte

« Ce jourd'hui, neuf mai mil huit cent seize, par devant nous Joseph Félix Juvin, suppléant de la Justice de Paix du canton d'Avignon (Nord) Département de Vaucluse ... est comparu le sieur André Albertin, domicilié à Beaulieu canton de St Marcellin, département de l'Isère, conducteur d'un radeau pour son compte qui est parti le six courant de Beaulieu avec sept hommes pour la conduite du-dit radeau, et étant arrivé ce jourd'hui, à huit heures du matin, à la grande payère située à un demi-quart de lieue de la ville. Lorsqu'il a fait prendre terre à son radeau, la maille ou grosse corde qui attachait le radeau, a pris cinq hommes et les a jetés dans le Rhône, sur lequel deux se sont noyés, et trois se sont sauvés à la nage.

Pour nous faire constater ce fait, il comparait devant nous à l'effet de nous faire entendre le restant des hommes de son équipage...

Il nous a présenté les sieurs Joseph Albertin, âgé de quarante ans, domicilié à Vinay ... Antoine Borel âgé de trente-six ans domicilié à Beaulieu ... François Sauze âgé de vingt ans, domicilié à Beaulieu ... Pierre Berger âgé de dix-neuf ans, domicilié à Beaulieu ... Jean Albertin âgé de trente-sept ans, domicilié à Beaulieu ... lesquels nous avons requis de dire la vérité, et en conséquence, ils ont individuellement levé la main droite à Dieu, et ont juré de dire la vérité...

Ils nous ont déclaré que le sieur Régis Berger âgé d'environ vingt-quatre ans, domicilié à Beaulieu ... fils à feu Joseph Berger et à survivante Louise Jourdan de Beaulieu, lequel a été jeté dans le Rhône par la maille ou grosse corde et s'est noyé. Antoine Bachasson, âgé d'environ trente ans, ..., fils à Pierre Bachasson et à Catherine Satin domiciliés à Beaulieu, lequel a été également comme le précédent pris par la maille ou grosse corde et jeté dans le Rhône et s'est noyé. (Il) était vêtu d'un pantalon de toile blanche et une carmagnole de drap gris, un gilet de velours en coton noir, une chemise de grosse toile et un mouchoir au col, sans savoir précisément la couleur. Le dit Berger était vêtu d'une carmagnole et grand pantalon et gilet de serge grise tirant sur le blanc, une chemise de grosse toile, sans mouchoir au col.

De tout quoi nous avons fait et dressé le présent procès verbal ... »

Dans un bulletin municipal de Têche, Monsieur Chapand a donné des renseignements fort intéressants sur le temps des mariniers.

« En l'absence de route pouvant permettre la circulation de convois de fort tonnage et avant l'arrivée du chemin de fer, la navigation sur l'Isère était intense, puisque dans les années 1840, on estime à 35 000 tonnes transportées annuellement, sans compter les bois de flottaison constituant les radeaux. Le trafic était soit local, de port à port, (Grenoble — Saint Gervais ; Saint-Quentin - Têche ou Izeron – à Izeron étaient fabriqués des bateaux : les lizerons – : La Sône — Romans), soit à longues distances : Albertville, Montmélian, Beaucaire, Arles. Les produits transportés étaient divers : à la descente : fer, fonte, cuivre, ardoises, tuiles et briques chargées à Saint-Quentin ou à Cognin, blocs de tuf débités à Têche (Port Lavergne) ou à la Sône ; à la remontée : le sel, des céréales (il y avait un moulin à Port Lavergne), le sucre qui arrivait de Marseille.

Quant aux moyens de navigation, on trouvait les bateaux et les radeaux. Ces derniers étaient fabriqués sur place avec de grosses billes de sapin ; leurs dimensions étaient impressionnantes : 24 mètres de long, 9 mètres de large. Ils transportaient jusqu'à 20 tonnes de charge et ils étaient manœuvrés par un équipage de 7 à 10 hommes qui avaient une tâche bien précise car les manœuvres étaient délicates. Arrivé à destination, le fret déchargé, le radeau était démonté et le bois vendu sur place. L'équipage remontait soit à pied, soit en diligence, soit se louait pour participer à la remonte des bateaux. »

Précisions :

- Un « demi-quart de lieue » correspond à 500 mètres. En 1816, le système métrique n'est pas encore d'utilisation courante.
- Une carmagnole est une sorte de veste à collet, revers et basques, apportée par des ouvriers piémontais et confectionnée avec un tissu fabriqué à Carmagnola, ville du Piémont.
- Port Lavergne (port, carrière de tuf et moulin) est situé sur la commune de Têche, rive droite du Vézy à son confluent avec l'Isère.
- Il existe aussi une Payère (ou paillère) à Beaulieu sur la rive de l'Isère ; l'ancien chemin des mariniers conduisait au chemin de halage longeant le cours d'eau.
- La ligne de chemin de fer Valence — Grenoble a été mise en service au cours des années 1860.)

La navigation sur l'Isère autrefois

Dans le bulletin municipal de Juillet 2000, la relation du décès de deux habitants de Beaulieu noyés à Avignon en 1816 au cours de l'accostage de leur radeau, a évoqué la navigation sur l'Isère. Des radeaux construits tout au long de la rivière acheminaient vers Avignon, Arles, Beaucaire quelques tonnes de marchandises, mais l'important c'étaient les pièces de bois qui les constituaient que les radeliers vendaient à l'arrivée.

Le transport le plus important de marchandises se faisait par bateaux.

L'Isère a été la voie de communication naturelle entre la Savoie, le Grésivaudan, la vallée du Rhône et le Midi, de l'époque romaine au XIX^e siècle. C'est par elle que s'acheminaient les gueuses de fonte depuis les hauts-fourneaux d'Alleverd aux fonderies de Saint-Gervais, sur elle aussi que descendaient vers la mer les canons de marine coulés à Saint-Gervais et que remontaient vers Grenoble et Montmélian les convois de sel.

La navigation sur l'Isère a toujours été difficile. Il fallait surmonter l'irrégularité de la pente et de la vitesse, les variations continues du tirant d'eau et les obstacles des hauts fonds, des rochers, des chutes, des matériaux divers que la rivière pouvait charrier.

Les chemins de halage coupés par de nombreux torrents étaient peu sûrs.

La descente assez aisée

La descente était assez rapide : 13 heures pour aller de Grenoble à la vallée du Rhône.

Les bateaux de descente avec un chargement d'une cinquantaine de tonnes étaient isolés et conduits « à la dérive » par un patron accompagné de 5 ou 6 mariniers. Ils évitaient les principaux écueils en observant les rides que ces derniers produisaient à la surface de l'eau. Ce n'était plus possible quand le vent soufflait.

Quarante bœufs par convoi pour remonter l'Isère

La remonte se faisait ordinairement en convoi de trois ou quatre bateaux attachés les uns à la suite des autres. La charge totale ne dépassait pas 150 tonnes.

Les bœufs étaient divisés en deux groupes. Le « cas d'avant » se composait de 24 bœufs attelés deux par deux à une première « maille », cordage attaché à la barque de tête. Le « cas d'arrière » se composait de 16 bœufs attelés à la « seconde maille » attachée au deuxième ou troisième bateau. Les

mailles mesuraient généralement 100 mètres de longueur

Un personnel nombreux

Pour un convoi de quatre bateaux :

- Le premier patron gouvernait le bateau de tête et ordonnait la manœuvre.
- Le second patron reconnaissait la route et faisait les sondages.
- Le troisième patron, reconnaissait l'état du chemin de halage et les gués.
- Deux mariniers par bateau.
- L'agent comptable qui tenait la caisse et payait les dépenses.
- Le grand garçon chargé d'aller chercher les vivres et de faire les commissions.
- Les deux mousses chargés de préparer la nourriture.
- Le maréchal-ferrant et le char-pentier.
- Vingt bouviers

La remonte difficile et très lente

La journée d'un équipage était de 12 heures et commençait à 6 heures du matin. À la remonte, on s'arrêtait à 10 heures trente, on laissait reposer les bœufs une demi-heure puis on les faisait manger pendant deux heures. On crochait vers une heure de l'après-midi. En été on s'arrêtait de nouveau pour goûter vers trois heures. Les bœufs se reposaient et mangeaient jusqu'à 4 heures puis on crochait à nouveau pour s'arrêter à 6 heures du soir. Du 15 septembre au 15 mars, on ne goûtait pas et le convoi s'arrêtait à l'entrée de la nuit.

On remontait en bonnes eaux et par beau temps en 10 à 12 jours un équipage chargé et composé de trois ou quatre bateaux de transport.

Le passage des torrents

Aussi près que possible de l'embouchure du torrent, on amarrait et les bœufs dételés remontaient le torrent, le traversaient quand ils le pouvaient et redescendaient vers l'Isère. Les mariniers passaient alors la maille, on crochait et l'équipage continuait sa marche.

Toutes les fois que le chemin de halage changeait de rive, il fallait « **faire le trajet** », c'est-à-dire traverser la rivière.

Le « trajet ordinaire »

Lorsque le courant se trouvait contre la rive sur laquelle se faisait le halage, on amarrait et dételait les bœufs. Un bateau destiné à cet usage les transportait sur la rive opposée. Un petit bateau, le coursier, gagnait aussi cette rive emportant la maille avec lui et on attelait les bœufs. Le coursier regagnait le bateau de tête avec l'autre extrémité de la maille et le convoi continuait sa route. Ces manœuvres duraient en moyenne deux heures.

Le « trajet gonflé »

Il se faisait toutes les fois qu'à l'endroit où l'on devait changer de rive, le courant était assez rapide et se trouvait établi le long de la rive sur laquelle on voulait transporter le halage. Dans ce cas, on filait la maille, on laissait le courant entraîner le convoi contre la rive opposée, on l'amarrait puis on passait les bœufs. Cette manœuvre plus expéditive prenait une heure (le cordage de chanvre était gonflé par le courant).

La remonte de la limite de la Drôme à Grenoble

Des Fauries (Saint-Lattier) à Grenoble les mariniers faisaient au moins cinq fois le « trajet ». C'était le cas entre Cognin et Beaulieu. À 650 mètres en aval de l'embouchure du Nan, après avoir dépassé

l'île Bouvier, ils se reportaient sur la rive droite, c'est-à-dire du côté Beaulieu. Il faisait là un « trajet ordinaire ». Ils suivaient ensuite la rive droite jusqu'à Trellins où un « trajet gonflé » leur permettait de gagner la rive gauche qu'ils suivaient jusqu'aux tuileries de Saint-Gervais.

Article écrit à partir des données recueillies par Marcel Macaire de Saint-Égrève dans les archives et les livres sur le sujet.

Le patrimoine de Beaulieu

Le patrimoine du canton de Saint-Marcellin a été étudié dans le cadre de l'Opération « Patrimoine en Isère : Chambaran », réalisée par la conservation du Patrimoine de l'Isère. Les résultats sont présentés dans l'ouvrage « Patrimoine en Isère : Chambaran » publié en 1999.

Cependant chaque commune a reçu un dossier regroupant les informations collectées qui la concerne :

Patrimoine archéologique :

Le prieure dont il ne reste que l'emplacement.

Patrimoine public

Bâtiment mairie-école et monument aux morts.

Patrimoine religieux

L'église de style néo-classique, inventaire et description précise de tous les objets du culte, des statues, mention du tableau Saint-Jean Baptiste peint par André-Albert Albertin et de l'ancienne pierre d'autel.

Les croix de carrefour.

Elles sont décrites de façon précise.

Le cimetière

La croix de mission. Plusieurs tombes sont remarquées : famille Albertin, André Menéroux, Joseph Cotte.

Le Château de la Blache

Il est présenté comme un bel ensemble du XVII^e siècle. La porte est particulièrement remarquable ;

Le patrimoine rural

Après description de l'habitat de Beaulieu et rappel des matériaux utilisés pour la construction : pierre calcaire, galets, moellons de tuf, pisé, pierres de remploi (dont certaines proviennent de la destruction du prieuré), l'inventaire remarque : la maison Escoffier (Buisson-Rond), la maison Cornuet (Les Plantées), la maison inhabitée du lieu-dit Bois du Manet. (*Malheureusement depuis l'inventaire, cette maison s'est écroulée*).

Objets de l'église de BEAULIEU proposés au titre des monuments historiques :

Groupe sculpté, Sainte Anne et la Vierge enfant, bois doré, XIX^e siècle.

Plaque d'autel, ardoise, verre et bois doré, XVIII^e siècle.

(Il est possible de consulter tous ces documents en mairie).

Deux « églises » à Beaulieu au XII^e siècle

(Les éléments qui suivent sont extraits d'un texte manuscrit de Séramo de Vézy, R.P Henri Moyet, écrit vers 1900)

Le registre des biens ecclésiastiques ou pouillé établi à la demande de Saint Hugues, évêque de Grenoble de 1107 à 1132, recense deux « églises » à Beaulieu.

Un pouillé de 1494 ne les mentionne plus.

L' « Ecclesia Sancti Genesii » Église Saint Jaime

Elle était bâtie à l'endroit où se trouve la petite chapelle de Saint Jaime. Peut-être aussi ancienne que l'église de Têche, elle servait pour les habitants d'un village probablement aussi grand que celui de Têche.

Cette église subsista plusieurs siècles ; elle fut peut-être abandonnée lorsque les moines bénédictins, et plus tard les moines de Saint Ruf, vinrent s'établir au prieuré de Beaulieu en 1240. Saint Jaime, dès lors, leur appartint.

Au XVII^e siècle, le prieur Louis Richau du monastère de Beaulieu, était propriétaire de terrains assez considérables, et dans un procès-verbal relatant l'étendue de ses domaines, il est dit que le prieur possédait une chapelle dédiée à Saint Jacques, située en un lieu où passait jadis la route de Vinay à Saint-Marcellin, mais cette chapelle était en ruines.

« Ecclesia Sancti Martini de Volvredo »

Église Saint-Martin de Vourey

Cette église était située sur un des plateaux de la Blache, dominant la gorge du Vézy, un peu sur la gauche du chemin de Têche à la Blache. Le plateau s'appelle le « Taillis du Prioud » et Prioud vient évidemment de « Prieuré ».

Ce prieuré dont on ne connaît que le nom et l'emplacement et qui servait pour les exercices religieux des habitants de la Blache, a dû disparaître en même temps que Saint Jaime...

Vers 1850, un habitant de la Blache défrichait un bois de châtaigniers, quand il rencontra des murailles dont il ne soupçonnait pas l'existence. Il jeta les pierres sur le bord de son champ.

Ses enfants, qui travaillaient avec lui, trouvèrent dans un coin d'angle, du plomb, des vitres colorées presque entièrement brisées, des petites lames de plomb avec forme de losange. Ils prirent le plomb et le firent fondre, sans se douter que c'était là, des débris de vitraux de la chapelle de Saint-Martin de Vourey.

Tout à côté du prieuré il y a un champ qu'on appelle « *le champ Martin* » et la maison Vourey.

N.B. Sur le cadastre de 1830, la maison Vourey est indiquée à l'emplacement de celle de Monsieur et de Madame Éric ROUSSET, mais personne ne se souvient du « champ Martin »

À l'emplacement de cette « église », de gros galets et des restes de tuiles gallo-romaines sont remués chaque année par les labours et les façons culturales. Il est permis de penser que les tuiles provenaient des bâtiments gallo-romains dont on trouve des vestiges dans le sol d'un champ près du lavoir du Bressot.